

QUARANTE POUR-CENT SONT DES PAUVRES

Sur 11,000 hommes qui atteignent l'âge de 65 ans il y en a 400 qui vivent de la charité publique ou privée. La plupart des 600 autres sont presque dans la misère.

On ne peut échapper à la loi des moyennes excepté par une mort prématurée ou en prenant ses précautions pour la vieillesse. Le moyen idéal est le Police de Pension Mensuelle de la "Canada Life". On commence à recevoir les paiements, qui sont garantis pour la vie, à 65 ans. — A toute façon 120 de ces paiements sont garantis, et ceux qui dépendent du porteur de la police sont protégés si celui-ci meurt avant le temps.

Permettez-nous de vous envoyer notre brochure attrayante décrivant ce contrat supérieur.

CANADA LIFE ASSURANCE CO.

TORONTO

Herbert C. COX, Président et Gérant Général.

VOL ASSURANCE COUVRANT LES

MAISONS DE COMMERCE,
RESIDENCES DE VILLE,
RESIDENCES D'ETE.

Accidents, Maladies,
Bris de Glaces,
Automobiles, Attelages,
Responsabilité des patrons
et publique,
Pharmaciens, Médecins,
Garantie de Contrats,
Cautionnements Judi-
ciaires,
Fidélité des employés.

LA PREVOYANCE

160 St-Jacques, Montréal.

TEL., MAIN 1626

J. C. GAGNE, Gérant-Général.

a une mortalité normale, celle des propriétaires de distilleries.

La mortalité élevée dans ces occupations ne doit pas être attribuée à d'autres affections que ces hommes pouvaient avoir, telles que la tuberculose héréditaire dans une famille. Où il y avait des défauts dans leur condition physique, dans l'histoire de leur famille, dans les habitudes de leur vie, etc., l'assuré n'était pas inclus dans l'enquête de la mortalité des hommes dans ces occupations.

CHEZ LES ASSUREURS-VIE

Le dîner mensuel de l'Association des Assureurs-vie, qui a eu lieu l'autre soir, au "National Club of Montreal," sous la présidence de M. C. C. Gauvin, président de la section montréalaise, offrait un intérêt particulier par la présence de MM. T. B. Macaulay, président de la "Sun Life Assurance Co.," et Lyle Reid, d'Ottawa, président général de l'Association.

Après le repas, M. Gauvin, en des termes appropriés, souhaite la bienvenue à l'assistance, dit quelques mots en français, et présente l'un des principaux orateurs de la soirée, M. Lyle Reid. Ce dernier s'attache surtout à énumérer, en les analysant brièvement, les qualités qui doivent dominer chez le courtier d'assurance et en faire un homme à la hauteur de sa tâche. Il cite plusieurs hommes illustres qui ont magnifié les bienfaits de l'assurance.

M. T. B. Macaulay, qui lui succède, rappelle quelques-uns de ses souvenirs d'il y a trente ans, constate que la condition de l'assureur s'est, depuis, considérablement relevée, que les compagnies elles-mêmes sont plus nombreuses et remarquablement mieux assises

et envisage avec confiance l'avenir. MM. Meiklejohn et A. H. Vipond ont également porté la parole.

Il ressort des remarques du président, M. Gauvin, qu'une vive propagande sera incessamment entreprise pour augmenter l'effectif de l'Association.

UN BON ARGUMENT

Pour empêcher les gens de laisser arriérer leurs primes.

Il y a des marchandises que l'on peut acheter sur le marché en tout temps, et presque toujours au même prix, mais l'assurance-vie n'est pas une de celles-là. L'âge détermine le prix, et dans la marche rationnelle des choses les hommes ne deviennent pas plus jeunes, au contraire.

Ceux qui laissent leur prime d'assurance s'arriérer ont ordinairement l'intention de la reprendre quand il leur plaira. Ils le peuvent quelquefois, mais d'autres fois ils ne le peuvent pas. Mais ils ne peuvent jamais la remplacer au même taux; comme affaire purement commerciale, ils font erreur. L'homme qui, quand il fait une deuxième demande, s'aperçoit que son cœur ou ses reins sont affectés, l'excluant à jamais de l'assurance-vie, voit du coup qu'il a fait plus qu'une erreur commerciale.

Beaucoup d'arrérages sont dus à des événements que nous ne pouvons éviter et qui surviennent dans la vie, forçant un homme à diminuer ses dépenses afin de faire face à ses revenus. Il serait préférable pour un détenteur de police de se dispenser de prendre des vacances ou de se défaire de son automobile que de permettre à sa police de s'arriérer et de courir le risque d'en prendre une au-

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY

EDIFICE ROYAL, 2 PLACE D'ARMES, MONTREAL

CAPITAL AUTORISE, \$2,000,000

CAPITAL SOUSCRIT, \$1,000,000

Agents demandés pour les districts non représentés